



Au Fil de l'Oule

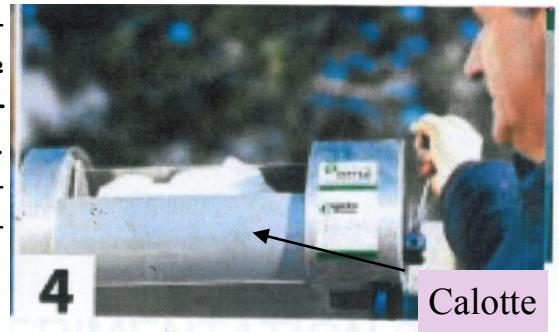
L' édito

Le Pays Sisteronais étant partenaire du programme de coopération transfrontalier INTERREG, deux communautés de communes (la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule et celle du Paragnais) sur les 9 que compte le Pays, se sont portées candidates pour la mise en place d'une opération pilote déjà expérimentée dans le Piémont (Bielle) et dont la finalité est de réduire le volume des déchets ménagers. Ces deux candidatures ont été retenues.

Pour que cette nouvelle forme de collecte soit effective, les bacs à ordures ménagères devront être équipés de calottes adaptées sur les couvercles existants. Or, la France n'ayant pas d'expérience dans ce domaine, à ce jour, le Pays Sisteronais est en pour parler avec des entreprises étrangères qui sont les seules à—même de fournir le matériel en question.

Si ce dernier parvient à négocier le nombre de calottes nécessaires pour équiper les deux collectivités, cette expérience pilote, qui s'inscrira dans une démarche volontariste de développement durable, pourra débuter d'ici la fin de l' année 2010.

Le public en sera étroitement tenue informé d'une part dans notre prochain numéro du journal « au fil de l'Oule », d'autre part par une plaquette d'information qui sera diffusée au début de l'été ainsi que par la tenue d'une réunion publique dans le courant de l'été. Et je me tiens également à votre disposition pour répondre à vos interrogations.



Sommaire :

P. 1 : l'éditorial

P. 2 à 3 : les orientations de la CCVO

P. 4 : le Conseil d'Administration de l'association des maires des Hautes Alpes a eu lieu à Brus

P. 5 : « quand on s' promène au bord de l'Oule »

P. 6 à 7 : agences postales de la Haute Vallée de l'Oule

P. 8 : une plus grande communauté de communes en devenir

P. 9 à 10 : du côté de la bibliothèque

P. 11 : le carnet de l'Oule

P. 12 : mots croisés

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 4 mars 2010

Déchetterie : devis de l'architecte

Le Président explique que, dans le cadre du dossier de création de la déchetterie, l'expert foncier chargé de l'établissement du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, nous réclame des pièces graphiques relatives au futur ouvrage.

Monsieur PINERO Christophe, architecte DPLG, demeurant à 3, rue Pastoret – 13006 Marseille, après s'être rendu sur les lieux, nous a fait parvenir un devis répondant aux prestations demandées pour un montant de 1000. 00 € HT, soit 1 193. 00 € TTC.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité autorisent le Président à mandater Monsieur PINERO Christophe pour la mission ci-dessus mentionnée.

Ortho photo plan : convention avec le Conseil Général

Le Président explique que dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2007/2013, Le Conseil Régional et les départements des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute Provence et du Vaucluse, envisagent de constituer un groupement de commandes en vue de l'acquisition d'un Ortho photo plan. Le Conseil Régional sera chargé de la passation et de l'exécution du marché correspondant.

Le montant global du marché sur les trois départements est estimé à 490 000. 00 € HT.

La part à charge du département des Hautes Alpes est de 194 400. 00 € HT dont :

97 200. 00 € financement FEDER

36 000. 00 € financement Conseil Régional

61 200. 00 € financement du Département

La part de financement du Département est prise en charge par le Conseil Général pour 50% et par les collectivités (EPCI et communes) pour 50%.

Il reste donc à la charge des collectivités 30 600. 00 € HT à répartir entre chacune d'elle selon une base calculée à partir du potentiel fiscal, de la population et de la superficie.

Après calcul, la participation de la CCVO s'élève à 57. 00 € HT.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention du groupement de commandes.

Contrat de Chantal BOMPARD

Le Président informe son Conseil que la collectivité pourrait bénéficier d'aides financières de la part du Conseil Général et de l'Etat pour l'embauche d'un salarié en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi et propose de renouveler le contrat de Madame BOMPARD BARRE Chantal, qui arrive à son terme le 31 mars 2010, dans le cadre de ce dispositif et dans les conditions suivantes :

à compter du 1er avril 2010, pour une période de 12 mois, pour un salaire basé sur le SMIC,

à raison de 20 h par semaine, en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi,

en qualité d'agent d'entretien sur les communes de Montmorin, Bruis et Ste-Marie.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité autorisent le Président à signer ledit contrat de travail.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La commission d'attribution des aides devait statuer sur l'octroi de subventions par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule à trois personnes ayant déposé un dossier dernièrement dans le cadre de cette opération.

Lors de la séance du 4 mars, ladite commission a décidé d'accorder les aides suivantes :

à Mme Cécile Bompard : 524 €
à Mme Yvette Sylvestre : 400 €
à Mme Simone Triolaire : 75 €
(ces montants varient en fonction des travaux et des situations individuelles)

La prochaine permanence OPAH aura lieu **le mardi 15 juin** de 10 h à 12 h dans les locaux de la CCVO à **Bruis**.

Si vous souhaitez monter un dossier de **subvention** (ou simplement vous renseigner) en vue de faire réaliser des **travaux** par une entreprise dans votre résidence principale (ou dans un logement vous appartenant mais destiné à être loué), vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au **04 92 66 04 21**.

(A noter que les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent demander un rendez-vous à leur domicile).

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 30 mars 2010

Vote du Compte Administratif 2009

La Vice Présidente, Madame E. AUBERT présente les trois comptes administratifs 2009 suivants aux conseillers communautaires :

* Le CA du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif. Celui-ci présente : un excédent de fonctionnement de 636. 00 €

Il n'y a pas d'opération en section d'investissement.

* Le CA du budget annexe de la Ferme Relais. Celui-ci présente : Un déficit de fonctionnement de 281. 02 €

Un excédent d'investissement de 998. 26 €

* Le CA du budget principal de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule. Celui-ci présente : Un déficit de fonctionnement de 13 616. 37 €

Un excédent d'investissement de 5 846. 46 €

Les conseillers communautaires, à l'unanimité approuvent les trois Comptes Administratifs énoncés ci-dessus.

Vote du budget 2010

Le Président, Monsieur Gérard TENOUX présente les trois budgets prévisionnels 2010 suivants aux conseillers communautaires :

* Le budget prévisionnel annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif comme suit :

Section d'exploitation : 14 009. 00 €

Section d'investissement : 0. 00 €

* Le budget prévisionnel annexe de la Ferme Relais comme suit :

Section d'exploitation : 34 210. 00 €

Section d'investissement :
38 554. 36 €

* Le budget prévisionnel principal de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule comme suit :

Section d'exploitation :

216 839. 21 €

Section d'investissement :
229 765. 08 €

Les conseillers à l'unanimité approuvent les budgets prévisionnels énoncés ci-dessus.

tion prévisionnelles à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2010. Ces dernières s'élèvent.

à 128 441. 00 €. Le président propose que le taux 2009 de 14 % soit amené à 13, 71 % pour l'année 2010 afin de maintenir les produits attendus.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité approuvent ce nouveau taux.

Contrat de Patricia Mostachetti

Le Président rappelle à son conseil que le Contrat à Durée Déterminée de Madame Patricia CASTE MOSTACHETTI arrivera à son terme le 6 avril 2010 et propose que celui-ci, en application des dispositions de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, soit reconduit en Contrat à Durée Indéterminé et ce à compter du 7 avril 2010. Il rappelle que Madame CASTE MOSTACHETTI avait été recrutée pour la première fois le 29 octobre 2001.

Mme CASTE MOSTACHETTI sera employée en qualité de Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule aux conditions suivantes :

Temps de travail hebdomadaire : 32 h

Pour un salaire basé sur l'Indice Majoré 426 et l'Indice Brut 495.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité autorisent le Président à signer le contrat ci-dessus mentionné.

Vote de la taxe des ordures ménagères

Le Président fait lecture de l'état de notification des bases d'imposi-

Le Conseil d'Administration de l'association des maires des Hautes Alpes délocalisé à Bruis

Le jeudi 25 mars, les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 05 avaient souhaité se rencontrer à Bruis, une façon symbolique de soutenir les zones rurales enclavées comme l'est la Haute Vallée de l'Oule.

Le Conseil d'Administration a validé plusieurs principes qui étaient à l'ordre du jour dont la signature d'une convention de partenariat entre l'AMF 05 et un cabinet d'avocats : cette convention devrait particulièrement aider les communes modestes dont les maires pourront ainsi avoir accès gratuitement à des conseils juridiques auprès d'avocats par l'intermédiaire de l'AMF 05, pour la gestion courante de leurs mairies.

En question diverse, Jean-Michel Arnaud a souhaité aborder la réforme des collectivités en commençant par rappeler que celle-ci n'a pour l'instant été adoptée qu'en première lecture par le Sénat le 4 février dernier mais devrait être votée de façon définitive cet automne. Il a également rappelé les objectifs et l'esprit de cette réforme, à savoir :

la simplification du paysage institutionnel par l'achèvement de la couverture intercommunale du territoire national et la réorganisation des collectivités autour de deux pôles : un pôle département – Région et un pôle Communes –intercommunalité

la clarification des compétences des différentes collectivités afin d'éviter l'excès de financements croisés.

Est également prévue la création immédiate d'une Commission Intercommunalité au sein de l'AMF 05 afin que celle-ci puisse pleinement jouer son rôle dans cette période transitoire. Il incombera entre autre à cette commission d'élaborer une feuille de route à destination des parlementaires hauts alpins afin que ces derniers veillent à faire valider les amendements souhaités par les élus de ce département. Parmi ces amendements, Jean-Michel Arnaud insistera pour que celui fixant le nombre minimum d'habitants requis pour la création d'une intercommunalité soit maintenu dans les termes actuels à savoir que, contrairement à ce qui avait été annoncé initialement, le seuil de 5000 h n'est plus d'actualité et est passé à 3000 voire même un peu moins si les spécificités géographiques liées à la ruralité l'imposent.



Collecte des huiles de vidange

Le Conseil municipal de Montmorin a récemment donné son accord en faveur de l'utilisation, par tous les habitants de la communauté de communes, des cubitainers à huile de vidange situés sur le chemin de l'Adoux d'Oule au pont de St Martin.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le diagnostic des fosses septiques effectué dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif par Véolia (mandaté par la collectivité) est actuellement en cours sur le territoire de la communauté de communes, comme prévu par l'arrêté du 6 mai 96 fixant les modalités de contrôle par les collectivités. Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Mostachetti au 04 92 66 04 21.

Une promenade « Au Fil de l'Oule »

Le samedi 10 avril, le Groupement pour la Promotion et l'Expansion du Nyonsais Baronnies (GPENB), association « amie » du parc des Baronnies proposait une journée « découverte de la vallée de l'Oule » en co-voiturage. Trois autres associations de randonneurs : « le Tambourinaire » de La Motte Chalancon, « la Catananche » et « les Collines argentées » de Nyons participaient également à cette excursion pleine de surprises, au fil de l'Oule.

Accueilli comme il se doit par Jean Corbière le garde forestier, le groupe a fait sa première halte devant le spectacle de la source naissante au lieu dit l'Adoux d'Oule. La maison forestière est à deux pas. Au passage, quelques mots sur la forêt domaniale ont rappelé aux participants l'origine de ladite forêt qui remonte au tout début du 20ème siècle lorsqu'en 1902 l'Etat rachète des parcelles aux propriétaires privés pour y effectuer des plantations. « *Il s'agissait de sols non cultivés en proie à l'érosion, précise Jean Corbière, que cette forêt semble passionner particulièrement. A l'époque toutes les transactions ont été effectuées à l'amiable et n'ont donné lieu à aucune expropriation.* »

Géologue reconnu et président de l'association « le Tambourinaire », Richard Maillot a ensuite dressé la carte géologique des lieux : les montagnes environnantes sont constituées de roche calcaire et de marne. Au contact de la marne, une roche imperméable, l'eau est forcée de jaillir.



Invité par les organisateurs de cette journée, Gérard Tenoux est à son tour intervenu pour présenter les travaux effectués dans le lit de la rivière depuis sa source jusqu'aux limites avec la Drôme : « *l'opération en question remonte à une dizaine d'années : les travaux dont la CCVO s'était portée maître d'ouvrage ont consisté à installer des seuils en bois sur le cours de la rivière afin de limiter les embâcles et d'éviter que le lit ne se creuse d'avantage. Par ailleurs, cette intervention a amorcé un processus de ré oxygénation de l'eau qui a favorisé le retour partiel de la truite fario dans nos rivières. L'idée n'est pas nouvelle. Nous avons simplement reproduit à l'identique l'expérience de nos anciens qui avaient déjà réalisé de tels aménagements dans la vallée, notamment à Bruis. Par contre nous avons exclu toute intervention mécanique sur les berges de l'Oule : tous les travaux sans exception ont été réalisés à la pelle et à la pioche* »

Avant de rejoindre la Charce pour y observer l'Oule dans sa partie drômoise, le cortège de voitures a fait une dernière halte au lieu dit « les Fenières » où, en face du quartier de la Rabasse, les castors ont élu domicile et entrepris un vaste chantier : en témoignent des troncs d'arbre sectionnés à la base par des dents bien aiguisées et pour cause celles-ci repoussent continuellement tout au long de la vie de l'animal. Là, Gérard Tenoux a expliqué qu'un peu plus bas à Sainte-Marie les castors ont abattu un peuplier.



Il était autrefois : les agences postales dans la Haute Vallée de l'Oule

A Montmorin

A partir de 1971, date de la fermeture de l'agence postale de Bruis, les habitants de Bruis doivent se rendre à Montmorin pour acheter des timbres, envoyer un recommandé... A Montmorin le service de la poste remonte, de mémoire d'ancien, à Monsieur Conchy qui a été receveur distributeur : Monsieur Conchy d'abord puis Madame. Tous les deux ont exercé cette activité dans un local qu'ils louaient à M. et Mme Bernard dans le village. Par la suite, le bureau de poste sera transféré pour quelques années au dessus de l'actuelle salle du réfectoire. Plusieurs receveurs s'y sont succédés : Monsieur Boissy, Monsieur Cousy, Monsieur



Siciliano, Rosette qui est restée 5 ans. Nous sommes alors dans les années 60. En 1971, au départ de Rosette et à la fermeture de l'agence de Bruis, le bureau de poste de Montmorin est transféré chez Hélène et Jeannot Girousse qui en sont les nouveaux gérants. On parle alors d'une « agence postale de distribution ».

Les tournées

Dès 1958, Jeannot est facteur à Montmorin. Avant lui, plusieurs habitants de Montmorin ont fait office de facteur mais il est difficile de donner une chronologie et des dates très précises : il y eut Henri Verdier, le mari de Marthe, qui avait été blessé à la guerre de 14/18 puis son fils Marc. A ce sujet, Yvette Syl-



Ci-dessus : un cliché représentant Jeannot dans sa tenue de facteur

vestre se souvient que Henri Verdier assurait également une partie de la tournée à Bruis, à savoir Miane et les fontaines. Et à l'époque de Monsieur Conchy, ce dernier devait aussi faire quelques heures de tournée en plus de son travail de receveur.

Jusqu'en 71 donc, et chaque jour ouvrable, Jeannot ira chercher le courrier qui arrivait par le car Bouffier à La Charce. En remontant à Montmorin c'est lui qui était chargé de déposer aussi le sac de courrier de Ste-Marie et celui de Bruis. Si l'on remonte dans le temps, après la guerre et jusqu'au début des années 50, on trouve un certain Monsieur Beck qui récupérait le courrier à Luc au train après le passage du Paris Briançon. Ensuite il remontait jusqu'à Montmorin en laissant au passage le courrier dans chaque village : Bellegarde, Establiet, La Charce, Ste-Marie Bruis et Montmorin. A partir de 71, les tournées de la vallée seront assurées par un facteur qui venait de Rosans (M. Léotard), à l'exception de Montmorin qui conservera son facteur « local ». C'est alors Monsieur Léotard qui laisse le courrier pour Montmorin à Jeannot afin que ce dernier le distribue.

Les services rendus

L'agence postale de Montmorin était un bureau de poste à part entière : en plus des opérations courantes Hélène gérait aussi les livrets de Caisse d'Epargne, les bons du Trésor, les retraits à vue, les mandats 1401, les payes des anciens combattants et médaillés militaires, les télégrammes... C'était un travail minutieux pour lequel aucune erreur n'était tolérée : quotidiennement, la feuille de caisse du jour partait avec le courrier de Rosans pour être contrôlée. Hélène se souvient très bien de cette époque : « la Communauté du Père Emmanuel à l'Adoux d'Oule a beaucoup fait fonctionner la Poste. J'ai vu passer des lettres qui partaient dans le monde entier ! »

Il était autrefois : les agences postales dans la Haute Vallée de l'Oule

Enfin, à Ste-Marie :

Avant la guerre, le gérant était Henri Joubert, le père de Simone Duc qui tenait l'agence dans une maison du village.

Louis Tatin a ensuite été le responsable de l'agence postale dès le début de la guerre (39/40) jusqu'au début des années 70. Le bureau de poste était installé dans son domicile actuel. Dans un coin, accroché au mur se trouvait le téléphone. Louis se souvient qu'une communication classique durait 3 mn. Passé ce temps c'était plus cher, le compteur faisant foi.

Parfois les gens recevaient un « avis d'appel » : cela signifiait qu'on les informait, sur une sorte de télégramme remis en main propre, de se rendre à la cabine à une heure convenue pour y recevoir un appel ! Louis se souvient qu'à cette époque on n'utilisait que très peu les chèques : tout se payait par mandat, c'est-à-dire en liquide et c'était à la poste que revenait la tâche de payer les allocations familiales, les retraites,... Louis et Yvette se souviennent même du temps où les lettres contenant de l'argent devaient être scellées à la cire rouge qu'ils faisaient fondre à l'aide d'une bougie. Les sacs de courrier en départ étaient fermés de la même façon.

Les tournées

Comme nous l'avons déjà vu précédemment, le courrier était autrefois acheminé par le car de Louis Girousse et était déposé dans le petit cabanon qui se trouve à l'embranchement où l'on laisse la D 26 pour tourner à Ste-Marie. Louis Tatin se souvient particulièrement d'un chauffeur qui se prénommait Camille. Il faut savoir aussi qu'avant les cars Girousse, c'était Victorin Collomb, le père d'Yvette Sylvestre, qui faisait cette tournée à cheval avec Monsieur Brugiére de la Motte (deux chevaux pour deux charrettes). Tous les deux couchaient le soir à Serres dans un relais et revenaient le lendemain.

Quant aux tournées locales, le village de Sainte-Marie étant relativement bien regroupé, Louis distribuait le courrier du quartier du moulin et de la Frache à vélo et le reste à pied.

CACT

Les ateliers sont de retour tous les mercredis après midi dans la salle du réfectoire de l'école à Montmorin à partir de 14 h 30.

Le repas de l'amitié a rassemblé 35 personnes à Montmorin le 18 avril dernier.
Comme d'habitude l'ambiance était amicale et festive.

Enfin, le voyage de printemps : « une croisière du Royaume sur les grands bateaux de Provence » aura lieu cette année le 5 juin.

Départ à 8 h de Montmorin (8 h 20 à la Motte)

Prix : 90 € (participation du CACT pour les adhérents)

Inscriptions au 04 92 66 03 86
avant le 20/05/2010



Vers une fusion des collectivités

Le 23 avril s'est tenue à Bruis, et en présence du **Préfet Nicolas Chapuis**, une réunion d'élus et techniciens de **cinq communautés de communes** : la Communauté de Communes de la Vallée de l'**Oule**, du **Serrois**, des **deux Buëch**, du **Haut Buëch** et du **Dévoluy**. (Etaient également présents quelques maires ressortissant de la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies et excusés : le président du Conseil Général ainsi que Jean-Marie Bernard, Président de la Communauté de Communes du Dévoluy).

Le but de cette rencontre d'importance était de réfléchir tous ensemble à l'éventualité et la pertinence d'une **fusion** entre ces collectivités dans le cadre de la **Réforme des collectivités**.

Il serait pourtant faux de croire que cette démarche répond uniquement à la volonté de l'Etat de voir les petites communautés de communes se regrouper entre elles. En effet, et les élus présents l'ont rappelé à plusieurs reprises : leur **souhait de travailler ensemble remonte à de nombreuses années**, bien avant que l'on parle de ladite Réforme attendue pour 2014. Gérard Tenoux, le président de la CCVO l'a bien rappelé en accueillant les 45 participants dans la salle polyvalente : « *Notre volonté de travailler ensemble remonte à une trentaine d'années avec la création des SIVOM pour la gestion des déchets. Plus tard, le programme européen Leader II nous a encore donné l'occasion de travailler ensemble sur des actions communes. L'expérience avait été concluante comme l'a été plus récemment l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Et il faut être réaliste, au sein de nos collectivités, nombre de projets structurants n'ont pu aboutir car nous sommes trop petits. Aujourd'hui nous ressentons tous le besoin d'aller encore plus loin. L'enjeu est colossal. Nous devons privilégier l'intérêt général et surtout ne pas laisser la politique politique troubler cet espace de réflexion.* ».

Après plusieurs réunions en vue d'une fusion à 4 puis à 5 depuis que le Dévoluy a pris le train en marche, les élus, arrivés à ce stade, avaient souhaité se réunir pour présenter à Monsieur le Préfet l'avancée de leur réflexion et lui soumettre quelques unes de leurs interrogations. Tous les présidents des communautés de Communes ont ensuite pris la parole pour exprimer d'une même voix leurs attentes comme leurs craintes, tous bien conscients qu'ils étaient en train de « **construire le territoire de demain dans le département** ». Un territoire cohérent et homogène, celui du Buëch, duquel ne doivent cependant pas se sentir exclus le Laragnais et le Val de Méouge puisque rien n'est définitif à ce jour, comme l'ont rappelé certains élus.

Lors d'un tour de table, tous les présidents ont fait le point sur ce que pourrait apporter une telle réorganisation administrative et technique du territoire : Michel Mescle, Président de la Com Com des deux Buëch, Françoise Pinet, Présidente de la Com Com du Haut Buëch, Alain D'heily, Président de la Com Com du Serrois, Jacqueline Puget, maire d'Asnière en Dévoluy ont convenu que la mise en commun des moyens au sein de structures ayant déjà pour certaines les mêmes compétences, généreraient des **économies d'échelle** ainsi qu'une utilisation plus rationnelle du personnel et donc la création de nouveaux services au public. Il est vrai que les 5 collectivités en question ont en commun la compétence déchet et la compétence assainissement. Parmi les axes de développements souhaités par les élus ont été cités : l'agriculture via le site pilote d'agriculture durable, l'habitat, le commerce via le FISAC, la valorisation de la filière bois énergie, le développement raisonné de l'éolien, l'aéronautique et les nouvelles technologies. Pragmatique, Jacqueline Puget a soulevé les questions cruciales « nous avons maintenant besoin d'un appui extérieur, c'est-à-dire de l'assistance de l'Etat, des services fiscaux mais aussi d'une aide financière afin d'analyser les incidences de la fusion, préciser notre projet, définir les compétences et la gouvernance de la future communauté de communes. En clair : **quelles dotations pour quelle organisation administrative et technique** ?

Monsieur le Préfet s'est déclaré totalement solidaire de la démarche et agréablement surpris par le stade d'avancement du projet ajoutant que l'assistance technique de l'Etat était acquise pour les mois à venir. Il a également insisté sur la nécessité de réhabiliter le **poids des communes**, celles-ci devant être à la base de la Réforme afin de se l'approprier.

Président de l'association des maires des Hautes Alpes, Jean-Michel Arnaud a insisté quant à lui sur le fait que « **les maires doivent être une force de proposition** auprès des parlementaires haut alpins afin de faire remonter les problèmes » et cela avant que la réforme ne soit définitivement votée.

De concert les présidents des 5 com com ont confirmé leur volonté de passer rapidement à l'étape suivante, à savoir la **création d'un comité de pilotage**, afin d'officialiser le groupe de travail qui pourra suivre la réflexion sur l'éventuelle fusion entre ces collectivités.

La rencontre s'est terminée sur une note conviviale autour d'un buffet copieux aux couleurs locales, noix oblige puisque servi dans la haute Vallée de l'Oule.

Gérard Tenoux remercie toutes les personnes qui ont apporté leur concours à l'élaboration de cet apéritif dînatoire.



Bibliothèque

Il faudra désormais les appeler « Les plumes de Maraysse »

Le mardi 23 mars en début d'après midi, les bibliothécaires de Rosans, Moydans, Ribeyret et Bruis se sont de nouveau retrouvées à la bibliothèque intercommunale de Bruis pour travailler sur l'organisation de la manifestation « **Des auteurs près de chez vous** ». Mais désormais il faudra s'habituer à les appeler « **les plumes de Maraysse** » puisque c'est sous ce joli vocable que Ranimé, Madeleine, Marie-Claire et Cathy ont souhaité être identifiées par le public.

« **Les plumes de Maraysse** » sont donc un groupe de bibliothécaires qui ont décidé de se fédérer pour mettre en place des animations culturelles dans ces quatre villages : Moydans, Ribeyret, Bruis et même Rosans ont en effet ce point commun d'avoir d'une part une vue sur la montagne de Maraysse et d'autre part des relais bibliothèques qui ne demandent qu'à se développer et se faire connaître.

A l'origine de cette initiative, Nicole Kalazic de la Bibliothèque Départementale de Prêt des Hautes Alpes avait réuni les responsables des relais bibliothèque pré cités pour leur parler de la mission

qui lui a été confiée par le Conseil Général : développer la lecture publique dans les pays du Buëch. Pour y parvenir Nicole dispose d'un budget conséquent, lequel ne peut être débloqué que dans le cadre d'un partenariat et à la condition que ces bibliothèques travaillent ensemble sur un même projet. C'est maintenant chose faite puisque « **les plumes de Maraysse** » en sont à leur 6^{ème} réunion de travail depuis fin 2009. Et ce rythme devrait être maintenu jusqu'au **7 et 8 août** prochain, date prévue pour la première manifestation organisée dans ce cadre : en 2010, ce sera donc à Bruis et cela s'appellera « **Des auteurs près de chez vous** ». Un thème qui s'est imposé tout naturellement par le fait que la Haute Vallée de

l'Oule se trouve être depuis quelques années une véritable pépinière d'auteurs, toutes catégories confondues et dont les plus connus sont : Gérard Denizeau (auteur d'ouvrages de référence chez Larousse), Philippe Dorin, (gagnant du Molière 2008 pour sa pièce « l'hiver, 4 chiens mordent mes pieds et mes mains ») et Bernard Gielly (auteur de romans en patois, prix Frédéric Mistral). Mais il y a aussi Stibane et Hubert Lombard dans la catégorie BD, René Mourre pour son roman autobiographique « **Enfance** », Christian Berner, auteur de traités philosophiques et d'autres encore, sous réserve. Tous interviendront les 7 et 8 août pour faire connaître leur travail au public, dédicacer leurs livres, animer des ateliers.... La manifestation sera totalement gratuite.



Bibliothèque

Egalement invités à cette réunion, les maires des communes concernés présents : Jean-Louis Corréard et Eveline Aubert, Gérard Tenoux, président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule, Dédé Broise, Président du CACT (Comité d'Animation Culturel et Touristique) ont tous manifesté un grand intérêt pour cette démarche. L'engagement des communes et de la CCVO sera d'ailleurs bien réel puisque ces collectivités ont toutes décidé d'apporter leur contribution financière en votant une ligne budgétaire à cet effet, y compris le CACT qui s'offre de prêter du matériel. La BDP devrait financer quant à elle une partie importante du projet, entre autre le concert de clôture prévu le dimanche 8 août en soirée par la compagnie « Coquin de sort ». Le verre de l'amitié du samedi soir se fera en musique sur fond d'accordéon (école de musique de Sainte-Marie) et l'apéritif du dimanche soir devrait être l'occasion de réunir tous les auteurs. Dernier détail auquel les habitants de la Haute Vallée de l'Oule devraient être sensibles : le **Père Stéphane Marie** qui a passé 7 ans à Montmorin sera également invité à participer pour parler des 3 livres qu'il a laissés à la bibliothèque à son départ.

Club lecture : annonce

« Les amis du livre » se retrouveront une dernière fois avant la pause estivale le samedi 22 mai à 18 h à la bibliothèque de Bruis.

Les réunions reprendront ensuite au mois de septembre. Renseignements au 04 92 66 02 16 ou 66 04 21

Le bibliobus était à Bruis ce mercredi 31 mars

Environ 300 documents (romans, romans policiers, documentaires, BD, albums jeunesse, CD audio,...) ont été échangés à la bibliothèque intercommunale de Bruis à l'occasion du passage du bibliobus qui a eu lieu ce mercredi 31 mars dans la matinée. Une dizaine de lecteurs dont la moitié étaient des enfants ont participé au choix des documents. Patrick Chanard et Jean-Michel Die de la BDP qui sillonnent le département avec leur bibliobus dernière génération ont eu la chance d'échapper à la neige tombée sur la vallée de l'Oule dès lendemain 1^{er} avril et ce n'était pas un poisson !

Passionné de mécanique ancienne et agricole, Jean-Michel est toujours à la disposition des lecteurs pour fournir à la bibliothèque de Bruis des livres et gros volumes sur ce vaste sujet. Il n'y a qu'à demander à la bibliothécaire qui transmettra à la BDP ainsi que toute autre commande de documents, toutes catégories et sujets confondues.

Pour les commandes
s'adresser
au 04 92 66 04 21
ou ccvocathy@wanadoo.fr



Le carnet de l'Oule

Elle était la « gardienne » du col des Tourettes :

Hospitalisée à Gap pendant plusieurs semaines suite à un malaise cardiaque, **Raymonde Collomb** est décédée dans la soirée du 1^{er} mars, à l'âge de 87 ans. Raymonde habitait le refuge du Col des Tourettes qui se trouve sur la commune de Ribeyret mais surplombe aussi la vallée de l'Oule sitôt passé le virage, si bien que sa disparition laisse un grand vide de part et d'autre du col : à Ribeyret bien sûr mais surtout à Montmorin où elle est née en 1923 dans une famille de 5 enfants, où elle a passé une grande partie de sa vie et où elle repose maintenant aux côtés de son époux Emile.



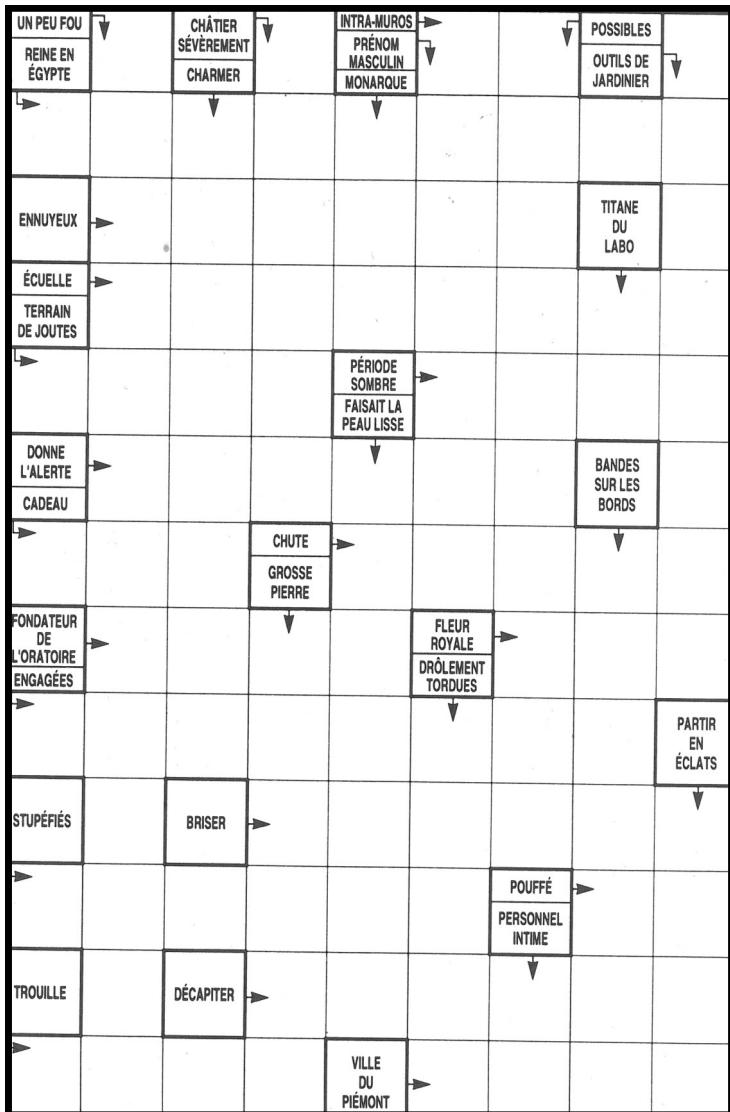
Visage buriné par les vents, montagnarde rompue à l'altitude, une santé de fer, Raymonde était réellement ce qu'il convient d'appeler une figure locale, appartenant à cette génération « d'anciens » qui ont fait l'histoire de Montmorin. Là haut, dans ce refuge balayé par les vents, avec vue imprenable sur le Mont Ventoux, elle en a vu passer des immatriculations, de la France entière et de plus loin encore ! Comme une porte offrant l'accès à sa Vallée de l'Oule, la vallée où elle avait ses racines, ce col était un peu son observatoire, sa tour de gué. Au fil du temps elle était devenue « la gardienne du Col des Tourettes », à tel point qu'on avait fini par la nommer tout simplement « Raymonde du Col ». C'était elle en effet qu'on appelait pour connaître l'état des routes l'hiver, pour savoir si le chasse neige était passé, pour savoir « combien il en était tombé ». Quel habitant aussi de l'une où l'autre vallée ne s'est pas un jour arrêté devant le seuil de sa porte pour faire un brin de causette avec elle avant de poursuivre sa route ? Moment privilégié où l'on oubliait le temps, le temps de refaire le monde, le monde de Raymonde, vu de là haut ! Raymonde elle, ne demandait que ça, pensez ! : des journées entières à écouter siffler le vent dans les pins, c'était parfois long, surtout l'hiver, alors quand passait une voiture, il ne fallait pas la laisser filer, quitte même à lui faire signe de s'arrêter... pour ne plus la laisser partir !

De là haut pourtant Raymonde ne cessera jamais de penser à sa vallée, à Montmorin, au Gâ, ce hameau où elle a habité avec son mari dès 1945. En 1952, le couple vient s'installer au col car Emile a été embauché comme cantonnier pour garder le refuge. Pendant des années, tous les deux continueront tout de même à travailler la ferme du Gâ : ils y allaient en moto. Plus tard, Raymonde, très bonne marcheuse, continuera à s'y rendre en empruntant les drailles comme « le chemin des gardes ».

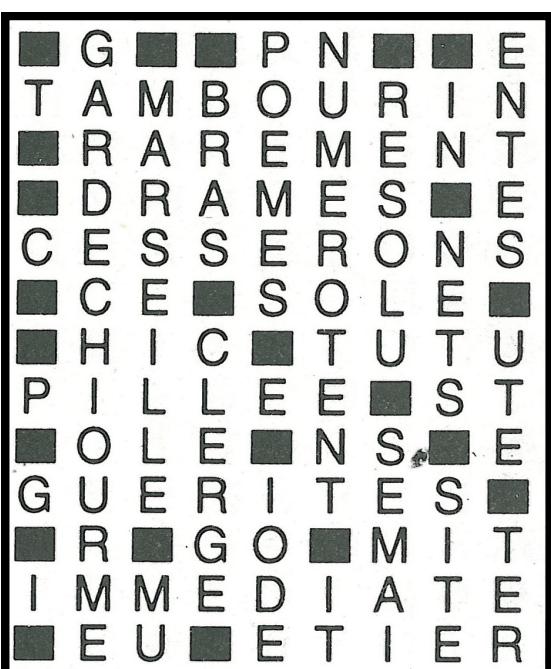
Voilà la vie de Raymonde, faite de petits bonheurs simples et de grands bonheurs comme la naissance de ses deux enfants Christian et Marie-Claude. Aujourd'hui, sa voix, ses flots de paroles ininterrompus, ses « faramineux », son parler unique, imagé, spontané, parfois comique, raisonnent encore dans toutes les oreilles et à jamais. Là-haut, le refuge a pris sa mine des mauvais jours, sa mine des volets clos et de l'histoire de la Haute Vallée de l'Oule, la disparition de Raymonde sera une page bien difficile à tourner !

Bon rétablissement à **Jeannette BULETE** de Sainte-Marie qui s'est cassé le bras alors qu'elle marchait sur un trottoir à Gap le mardi 27 avril dernier. Elle a aussitôt été admise aux urgences à l'hôpital.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



Solution du n° 70



**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA
VALLÉE DE L'OULE**

Le village
05150 BRUIS
Tél : 04-92-66-04-21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouvertures au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :
Ouverte au public :
Le mercredi,
de 9 h à 11 h 30
Et le jeudi,
De 9 h à 11 h 30
et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21
Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :

**Souscrit un abonnement d'un an au bulletin
d'information "Au fil de l'Oule".**

Montant : 16,00 €
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
Signature :